

l'affaire, que je considère comme une bien mauvaise tache à la réputation du Gouvernement. Depuis que la question a été débattue dans la Chambre, il a surgi plusieurs faits que je tiens à signaler au comité. Nous avons examiné le dossier renfermant les lettres et télégrammes échangés entre le ministère et son représentant à Vancouver et le département provincial du Travail à Victoria. Je ne saurais trop insister sur l'incompétence du fonctionnaire que le ministère a délégué à Vancouver, M. Mitchell. Ayant lu soigneusement les communications qu'il a adressées au ministre, j'en ai conclu qu'au cours de son passage à l'hôtel Vancouver, à Vancouver, et à l'hôtel Empress, à Victoria, il n'a pas fait autre chose qu'adresser des coupures de journaux et des citations au ministre. Rien n'indique qu'il ait cherché à effectuer une conciliation ou à atténuer la situation. Au contraire, il a représenté celle-ci comme étant moins grave qu'elle l'était en réalité et il a souligné ce qu'il appelait les dispositions subversives des meneurs. Il a dit au ministre que les chômeurs en question, las d'attendre, se disperseraient bientôt.

L'hon. M. ROGERS: J'ai déjà informé la Chambre que M. Mitchell, fonctionnaire très compétent du ministère du Travail et ancien député, avait été envoyé à Vancouver pour me tenir au courant de la situation et servir d'intermédiaire entre le gouvernement provincial et moi-même, au besoin. M. Mitchell a exécuté ces deux instructions. Il n'était pas autorisé à traiter directement avec les chômeurs célibataires, pour la bonne raison que le gouvernement provincial s'occupait de la chose.

M. MacNEIL: Le dossier déposé révèle que M. Mitchell a conféré à plusieurs reprises avec M. Pearson et le maire de Vancouver. La mesure d'influence qu'il a pu avoir sur la situation a été exercée mal à propos. J'ai sous les yeux copie du télégramme qu'il a adressé au ministre le 17 juin:

John Stanton, président conseil de jeunesse, retour de Victoria, a déclaré aujourd'hui: "Le premier ministre Pattullo et l'honorable G. S. Pearson ont indiqué nettement que le Gouvernement n'entendait rien faire pour les chômeurs qui occupent le bureau de poste".

Suivent ensuite ce qui me semble être les propres paroles de M. Mitchell:

Nous comptons empêcher le voyage à Victoria dimanche. Je suppose qu'ils s'y rendront quand même, mais je ne crois qu'ils obtiennent quoi que ce soit.

Pour répondre aux remarques de M. Mitchell au sujet des dispositions subversives des meneurs, je me permettrai de citer un éditorial du *Vancouver Daily Province*, du 24 juin, qui se lit ainsi:

Le public sait, si M. Pearson l'ignore, que l'élément subversif chez les chômeurs nomades, bien qu'il existe, a été faible numériquement. C'est pourquoi le public s'est montré bienveillant pour les chômeurs et a critiqué l'attitude des gouvernements de Victoria et d'Ottawa.

Le public sait que les chômeurs qui se sont enfermés pendant un mois dans deux immeubles publics de Vancouver ne sont ni des communistes ni des voyous, mais des jeunes Canadiens moyens qui cherchent du travail et seraient heureux d'en trouver, des jeunes gens qui veulent réussir dans la vie mais se voient frustrés par la tournure des événements.

Si ces gens ont cédé à ce que l'on appelle des influences subversives, il va sans dire qu'il ont eu tort. Mais leur erreur est bien concevable, bien plus concevable que la politique immuable, étroite et rigoureuse du Gouvernement. Les influences subversives offraient du moins un espoir. Les gouvernements vers qui ces hommes avaient le droit de se tourner dans leur détresse n'offraient que des insultes, du mépris et la famine.

J'ai à faire une autre observation. Les photographies ne laissent pas l'ombre d'un doute que les chômeurs furent chassés avec brutalité du bureau de poste et que les officiers et les agents, agissant, croyons-nous, par ordre du Gouvernement fédéral, ainsi que l'indiquent les documents parlementaires, s'acharnèrent à coups de matraques et de boyau de caoutchouc sur les chefs des chômeurs, jusqu'à ce qu'ils perdirent connaissance. Ces gens sont aujourd'hui à l'hôpital à Vancouver. Voilà des actes que le Gouvernement ne doit pas excuser. Ce jour est appelé à juste titre le "dimanche sanglant" à Vancouver, à cause de la brutalité inexcusable qu'eurent à subir ceux-là dont je viens d'exposer le cas.

L'hon. M. ROGERS: Un crédit déjà adopté par le comité fait surgir une autre question. Le chef de l'opposition signala au comité certaines accusations portées directement contre le surintendant du bureau de placement à Kingston (Ontario). Je lui répondis que je signalerais ces accusations à l'attention immédiate du surintendant des services de placement du gouvernement ontarien.

Le très hon. M. BENNETT: Elles donnèrent lieu à une enquête?

L'hon. M. ROGERS: Oui, une enquête eut lieu. Je veux déposer sur le bureau de la Chambre une lettre de M. Rigg, directeur du chômage, à M. Hudson, surintendant général pour l'Ontario, ainsi que copie d'un rapport présenté par M. Hudson au ministre du Travail de l'Ontario. Le très honorable député a tout à fait convenu à l'époque que le surintendant du bureau de placement à Kingston est un fonctionnaire de la province.

Le très hon. M. BENNETT: Tous le sont.

L'hon. M. ROGERS: C'est pourquoi le rapport fut transmis au ministre du Travail de